



## Apprentissage d'agent d'exploitation

---

### Candidature

Sur envoi d'un dossier comprenant une lettre de motivation, un CV et une copie des bulletins scolaires au Service des ressources humaines.

### Tests d'entrée

Afin de sélectionner au mieux ses apprenti(e)s, la Ville de Pully effectue des tests d'entrée. Ces examens se déroulent durant une demi-journée. Ils portent successivement sur les matières suivantes : français (grammaire, vocabulaire), arithmétique, notions scientifiques et connaissances générales. De plus les épreuves de sélection font l'objet d'un entretien personnel avec les responsables de formation.

### Stage pré-professionnel

Un stage d'une durée de 3 à 5 jours est prévu pour les candidats. Il constitue une première approche de la profession et permet d'évaluer l'habileté et les connaissances en la matière et donne un premier aperçu des bons et des mauvais côtés de la vie active.

Le stage n'a pas de valeur d'engagement.

### Déroulement de l'apprentissage

L'apprentissage d'agent d'exploitation se déroule sur trois ans. Il existe deux orientations à choix : « service domestique » et « service d'exploitation ». Toutefois la Ville de Pully ne propose actuellement que l'option « service domestique ».

La formation d'agent d'exploitation prévoit 4 jours de pratique professionnelle et 1 jour de cours, dispensé par le Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM).

### Service domestique

Les tâches effectuées par l'apprenti dans l'orientation « service domestique » sont les suivantes :

- contrôle et maintenance de chauffages, ventilations et installations électriques
- nettoyage de sols, fenêtres et installations sanitaires
- remplacement de prises, serrures, fusibles et armatures d'éclairage
- petits travaux de maçonnerie, peinture et menuiserie

### Pour plus d'informations sur la profession

Association suisse des agents d'exploitation  
Eglishhölzliweg 30, CH-8600 Dübendorf  
Tél. 044 826 08 36, Fax 044 826 08 34  
[info@betriebsunterhalt.ch](mailto:info@betriebsunterhalt.ch) , [www.betriebsunterhalt.ch](http://www.betriebsunterhalt.ch)

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi, 13h30 - 16h30

Association romande des agents d'exploitation  
Chemin de Mongevon 13, 1023 Crissier  
Tél. 021 633 10 20



VILLE DE PULLY

Nat. 079 542 15 77

Fax 021 633 10 29

[Andre.narbel@maisondelaproprete.ch](mailto:Andre.narbel@maisondelaproprete.ch)

[www.maisondelaproprete.ch](http://www.maisondelaproprete.ch)

### **Vacances**

5 semaines par année, à prendre en accord avec le service.

### **Renseignements**

Mme Nadège Devaud

Service des ressources humaines

Tél. 021.721.31.19 - [nadege.devaud@pully.ch](mailto:nadege.devaud@pully.ch)

ou par courrier au

Service des ressources humaines

Ville de Pully

Case postale 63

Av. du Prieuré 2

1009 Pully